

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 10

Artikel: Les Cent-Suisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182737>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

disant : changeons ensemble. Oh Dieu ! quand je pense à cette orange. Son père, je parle du père de Lucie, grâce à une intelligence bornée et à la chance qu'il avait d'être un arrière-petit-neveu d'un ancien mestral de la ville, avait eu l'honneur d'être nommé au Grand Conseil en 1844 et celui d'être mis à pied en 1845. Cette mise à pied l'avait rendu acariâtre, peu bienveillant et conservateur endiablé. La révolution lui apparaissait comme un effondrement social, un cataclysme, un crime de lèse-nation. Que sais-je ? et il appelait les hommes du mouvement des *quarante-cinq briseurs*.

Lucie, donc, ayant été désignée par le sort pour faire mon bonheur, (il n'y avait pas à en douter) je lui écrivis une lettre de ma plus belle orthographe. « Mademoiselle Lucie, je vous aime, je vous ai toujours aimé et à moins d'objection de votre part j'aurai l'honneur de demander votre main à votre père lundi prochain priez pour moi votre bien respectueux Jeannaud » Tout cela sans virgule, tant j'étais pressé.

Avant d'aller plus loin, permettez que j'ouvre ici une parenthèse pour vous faire remarquer avec quel sans gêne on ment quand il s'agit de questions d'amourettes. « Je vous aime, je vous ai toujours aimé, » voilà les gandoises qui se répètent depuis quarante siècles et toujours l'on s'y laisse prendre. C'est triste, mais ce qui est consolant c'est qu'un sexe ment tout aussi bien que l'autre et que tous les deux sont heureux d'être trompés.

Pardonnez cette digression, elle ne sera probablement pas la dernière.

Aucune opposition n'ayant été formulée par Lucie, dans le terme légal, je me présentai chez le père Benoix. Il était dans son cabinet de travail, les pieds sur les chenets ; une robe de chambre bien douillette enveloppait sa grasse personne et une toque, couleur puce, protégeait son front dénudé.

— Monsieur, j'ai bien l'honneur de vous saluer.

— Monsieur, votre serviteur.

— Je viens ici pour vous faire une demande, et de votre réponse dépend le bonheur de ma vie.

— Allons donc ! Et comment vous appelez-vous ?

— Je m'appelle André Jeannaud.

— Le nom n'est pas beau, mais enfin catégorisez.

— Je viens vous demander votre fille en mariage.

— Diable !

— C'est comme je vous le dis.

— Quelle est votre profession ?

— Pharmacien.

— Votre fortune ?

— Nihil.

— Monsieur, vous n'aurez pas ma fille.

Cher lecteur. Avez-vous jamais reçu une serviette ? Non, j'en étais sûr. Eh bien, tenez, c'est la chose la plus embêtante qui se puisse imaginer et le bon Dieu vous préserve d'en faire l'expérience. Je devins pâle, muet, et restai immobile comme une statue. — Monsieur, reprit le vieux père Benoix, je vous répète que vous n'aurez pas ma fille, car je

n'ai besoin ni de pillules ni de clystère ; ce qu'il me faut c'est un gendre avocat, ferré en droit, éloquent, rageur et capable de me démolir ce gouvernement des quarante-cinq briseurs. — Savez-vous le latin ? — Je puis décliner *Mensa*. — Avez-vous quelque notion de droit ? — J'ai lu les Pandectes. — Vous êtes pharmacien par vocation ? — Non, mais par nécessité. — Dure nécessité, assurément. Pouvez-vous changer de métier ? — C'est possible. — Réfléchissez, votre figure me plaît, ma fille m'a parlé de vous ; vous n'avez pas l'air trop bête, et, si vous voulez vous vouer à un travail honnête, je reviendrai de ma décision. Dans huit jours je vous attends pour connaître votre réponse. Bonjour. — Et il me montra la porte. Je sortis, et tout en descendant l'escalier je jurais comme un païen. En arrivant dans la rue, j'entendis une persienne s'ouvrir discrètement et une voix connue murmura ces mots :

— A qui aime Lucie il n'est rien d'impossible.

Faute de savoir rimer, je remerciai d'un regard et m'enfus. (A suivre.)

Les Cent-Suisses.

Le calendrier à effeuiller donnait vendredi dernier une éphéméride assez intéressante au point de vue de l'histoire des soldats suisses mercenaires :

27 FÉVRIER. — *Charles VIII crée la compagnie des Cent-Suisses*. — Voici comment les Suisses furent entraînés sous les drapeaux de l'étranger. Les journées de Sempach et de St-Jacques avaient donné un lustre éclatant à la valeur militaire de notre petite république. Une foule de villes et de petits Etats de la haute Allemagne, soucieux pour leur existence, cherchèrent un point d'appui dans le redoutable faisceau que formaient les Etats de la Ligue helvétique. Et les puissances du second et même du premier ordre ne dédaignaient pas de solliciter leur alliance ; tel fut le cas pour la Savoie, Milan, la Bourgogne et la France.

La première alliance française date de 1452 et de Charles VII. Dans l'acte qui en fut rédigé, les huit Etats de la Ligue suisse y sont appelés pour la première fois les *cantons de la vieille Ligue de la haute Allemagne*.

Les Suisses prirent l'habitude de courir sous les drapeaux de l'étranger dès les premiers jours de leur histoire. Au commencement du XV^e siècle, on en trouvait déjà à la solde de plusieurs puissances.

Une nation si belliqueuse est ordinairement très irritable. Les citoyens de Constance, ville impériale, voisine et amie de Suisses, en firent l'expérience.

Au tir de Constance, en 1458, un citoyen refusa de recevoir d'un Lucernois un *plappart*, petite pièce de monnaie bernoise, qu'il qualifia avec mépris de *plappart de vaches*. Outrés de cette injure, tous les Suisses quittèrent aussitôt la fête. Quelques jours après, une armée fédérale de 4,000 hommes bloqua la ville de Constance, qui dut s'estimer heureuse d'en être quitte pour une contribution de 5,000 florins et les grands dégâts commis sur son

territoire. Cette invasion fut nommée la *guerre des plapparts*.

En 1496, Charles VIII créa une compagnie de mercenaires composée de cent Suisses, qui continua son service auprès du roi de France jusqu'en 1792. Réorganisée en 1814, cette compagnie subsista jusqu'en 1817, puis fut incorporée aux Gardes-du-corps.

Dans ce siècle réaliste, la prose est généralement plus goûtée que la poésie, et nous savons qu'il ne faut point trop souvent accueillir celle-ci dans les colonnes d'un journal si l'on ne veut pas encourir la disgrâce de ses lecteurs. Cependant, lorsque des vers bien faits et empreints d'un vrai sentiment poétique nous sont adressés, il est bien difficile de ne pas leur accorder une place. Tel a été le cas pour ceux qui suivent, dus à la plume d'un de nos compatriotes, à Paris, M. A. Brun.

Après l'exil.

(Récit d'un proscrit.)

O Terre! quoi que l'homme écrive sur ta face,
Le temps, ce destructeur, toujours trop tôt l'efface.
Un chemin dans les bois est à peine tracé
Que le matin oublie où le soir a passé.
L'exilé qui revient un jour dans son village
S'égare aux lieux témoins des jeux de son bel âge;
Aux pâtres étonnés qui dirigent ses pas
Il parle de sentiers qu'ils ne connaissent pas.
Il cherche en vain des yeux les buissons et les haies
Où, jeune, il a trouvé des oiseaux et des baies:
L'usine dans les bois a chassé les oiseaux,
Une enclume gémit où chantaient les roseaux;
Le ruisseau qu'on voyait boudissant et limpide
Tourne pour un moulin une meule rapide,
Les vignes ont grimpé sur des monts qu'autrefois
Recouvraient seulement la bruyère et les bois.
Les noyers ombrageant le cristal des fontaines,
Les arbres des vergers sont tombés par centaines.
Les blés ont envahi les pampres du coteau;
Nous avons la fabrique à l'endroit du château.
La route était à droite: elle serpente à gauche;
Les champs qu'on moissonnait sont des prés que l'on fauche.
Adieu les grands troupeaux et leurs riches toisons!
Car dans la plaine immense on bâtit des maisons.
Le village, aujourd'hui, s'étend vers la campagne,
L'église est descendue au bas de la montagne.
L'exilé trouve enfin le seuil de ses aïeux:
Tout attristé son cœur et tout trompé ses yeux,
Le logis paternel est une hôtellerie:
Il faudra le visa d'une chancellerie
Pour qu'un nom soit inscrit aux registres ouverts
Dont la prose cruelle a souffleté mes vers!

Qui peut se rappeler sans colère et sans larmes
Qu'un jour il a subi l'examen des gendarmes
Sous le toit de son père, et que pour y loger,
Il a payé sa nuit ainsi qu'un étranger?
Lorsque le souvenir fait briller l'espérance,
Qu'elle est froide pour nous la triste indifférence!

Pourtant il est joyeux de revoir son pays!
Après de longs revers, des efforts inouïs,
Qui pourrait empêcher qu'à son but il parvienne?
N'est-il pas entre tous un cœur qui se souviennne?

L'exilé vainement voit tout se transformer!
Il veut rester le même; il veut encore aimer.
Il trouvera quelqu'un pour parler de sa mère;
Sa sœur effacera pour lui la peine amère.
Les ronces des buissons, l'ombre des églantiers,
Et l'herbe chaque jour croissant sur les sentiers,
Ont, du pas des aïeux, partout couvert l'empreinte.
Mais la main chaude encor se souvient d'une étreinte,
La bouche, d'un baiser, le cœur, d'un sentiment,
L'exilé ne sait pas combien l'espoir nous ment.
Il oublie, à l'abord d'un compagnon d'enfance,
Que d'autres amitiés ont comblé son absence;
Que l'homme ne tient pas ce que l'enfant promet
Et qu'il restera froid devant ceux qu'il aimait;
Que le bien paternel se vend à la criée,
Quand le frère est parti, puis, la sœur, mariée;
Qu'à son nom, nul écho ne répond aujourd'hui.
Tant d'écoliers joueurs sont partis comme lui!
L'un est allé chercher fortune en Amérique,
L'autre a trouvé la gloire et la mort en Afrique;
Un troisième, à Paris; un autre, sur les flots:
Paris garde ses morts: la mer, ses matelots.
D'autres ont survécu. Leur fidélité morte,
Sous la forme d'un chien va renaître à la porte:
Lui seul a caressé l'exilé sur le seuil.
Ainsi, partout l'oubli, le changement, le deuil.
Le vieux, le bon pasteur dort au pied de l'église;
Un bambin d'autrefois porte une barbe grise.
Celle dont le proscrit a paré le corset,
Bonne femme, sans doute, ignora qu'il passait:
Il trouverait chez elle une amitié fanée
Comme tous les bluets dont il l'a couronnée;
Parmi ceux qui gardaient son vague souvenir,
On chuchote aussitôt de le voir revenir.
Le vieillard est enfant; la jeune fille est vieille:
Lui n'est qu'un étranger qu'on fuit et qu'on surveille.
Tout a changé: les lieux, les maisons et les mœurs;
Et l'ivraie a poussé dans les champs et les cœurs;
Le jour, entre les murs; l'ombre dans la clairière;
Les soupçons, dans l'esprit; les croix, au cimetière;
C'est là que l'exilé va sous le vent qui mord;
Il n'a plus qu'à frapper aux portes de la mort.

A. BRUN.

Les Egyptiens

sur les bords du Léman.

V

Tous les renseignements qu'Edouard et ses compagnons purent obtenir en sortant de Genève les engagèrent à se diriger vers La Sarraz. La troupe n'était pas gaie; le père de Victorine, M. Lullin, était fort triste. Ce Genevois, d'une famille distinguée, était un fort bel homme; il se présentait avec dignité et sa figure inspirait le respect; il avait une piété vraie, beaucoup de droiture, un jugement sain et un esprit très cultivé. Il estimait et aimait Edouard, et il n'aurait pas hésité à lui donner sa fille, si le jeune homme eût pu, un peu plus tôt ou un peu plus tard, embrasser la réformation.

M. Lullin, réfléchissant à cela et cheminant à côté d'Edouard, amena la conversation sur ce sujet, et lui fit part des sentiments qu'il éprouvait.

— Que ne puis-je dès à présent, lui dit Edouard, prendre le nom de votre fils, puisque depuis longtemps je vous chéris, comme on doit chérir un bon père. Quant à ma conviction, vous savez que je désirerais ardemment pouvoir faire publiquement ma confession de foi.

— Je sais, mon cher Edouard, ajouta M. Lullin, que vous avez recherché les instructions de l'excellent et digne Farel; mais votre conduite exemplaire et la pureté de vos mœurs ne vous ont sans doute pas encore permis de voir dans toute son étendue la corruption qui règne chez nous, corruption entretenue et propagée par le clergé.